

# Situation des Chargés d'Affaires

Suite à l'accord Reconnaissance des Compétences signé en février 2017, la CFE-CGC continue à travailler sur la revalorisation du métier de Chargé d'Affaires (CHAFF) en Unité d'Intervention (UI) dans le cadre du Comité Technique du 22 Juin 2017. Nous avons été la seule Organisation Syndicale à avoir rencontré la Direction plusieurs fois afin que ce métier fasse partie des priorités de cet accord. Notre travail de deux ans auprès de la Direction a ainsi fait reconnaître la spécificité du métier de CHAFF. La CFE-CGC a obtenu pour vous lors de la réunion du 22 juin 2017 les informations suivantes :

## Les CHAFF en UI

Le métier de CHAFF consiste à concevoir et restructurer nos réseaux cuivre et fibre. C'est un métier stratégique pour l'entreprise. Actuellement les effectifs Equivalent Temps Plein France sont :

- 521 CHAFF FTTH
- 109 CHAFF référent-e-s
- 1173 CHAFF cuivre
- 125 CHAFF étude en ligne (EEL)

Soit un total de 1928 Chargés d'Affaires.

Après deux ans de négociations, la CFE-CGC a obtenu la création du métier de Coordonnateur de Projet intégrant des spécificités et des responsabilités supplémentaires par rapport au métier de base. Ce poste est ainsi reconnu en D/Dbis ou 2.3/3.2.3.3.

Nous avons donc obtenu un enrichissement de la filière métier des CHAFF par la prise en compte d'activités jusqu'alors non valorisées (gestion de projets, relation avec les collectivités locales,...).

La CFE-CGC se félicite par ailleurs de la valorisation par la Direction du métier d'Etudes en Ligne qui est aujourd'hui regroupé sous l'appellation CHAFF.

## Conséquences de l'accord Reconnaissance des Compétences

Début mai 2017, des groupes de travail pluridisciplinaires en UI permettent de déterminer les critères de mesure du niveau de compétence des CHAFF. Ils identifient les compétences additionnelles en fonction des différences géographiques et des spécificités en milieu rural et urbain..

En juin 2017 se réunit le premier Comité Technique prévu par l'accord sur le métier de CHAFF

La Direction simplifie le référentiel métier de CHAFF :

- Chargé d'Affaires, niveaux C/D ou 2.1 à 2.3
- officialisation du métier de Coordonnateur-trice, positionné sur les niveaux D/Dbis ou 2.3 à 3.3.

Les salariés arrivant sur le métier seront d'abord automatiquement positionnés sur un niveau « de base ».

Ceux qui exercent déjà l'activité de CHAFF seront dans un premier temps positionnés sur le niveau « opérationnel ».

Les entretiens en cours par le management vont permettre ensuite de déterminer quels sont les salariés exerçant leur activité à un niveau supérieur, soit « avancé » ou « référent ».

*Notre analyse : ces positionnements ayant des conséquences sur la rémunération et la classification des salariés concernés, nous craignons un phénomène de quotas liés aux contraintes du budget de l'accord salarial et donc un certain nombre de déceptions.*



## Evolution de la formation des CHAFF

A l'heure actuelle, les formations sont centralisées sur quelques sites en France (Cachan, Pessac,...) qui ne prennent pas en compte les spécificités régionales.

Pour la Direction, la transmission de compétences se fait à 90% sur le terrain et les nouveaux salariés ou Futur'o doivent aussi transmettre par la suite leur savoir à leurs successeurs.

Des formations plus adaptées aux réalités terrain seront privilégiées et il est souhaité que les formateurs soient décentralisés dans les Directions Orange (DO).

*Les négociateurs de la CFE-CGC ont soulevé le fait que les tuteurs-trices des Futur'o ne sont ni reconnu(e)s ni valorisé(e)s dans le rôle qu'ils occupent. La CFE-CGC a demandé que cette compétence soit ajoutée à la définition du métier. Il est important en effet de valoriser ce transfert de compétences pour le personnel partant en retraite. Suite à notre remarque, la Direction va créer des Task Forces qui seront des Soutiens Experts Formateurs et ont pour champ d'action la DO.*

## Et le recrutement ?

Les contraintes réglementaires, la concurrence, la rareté des moyens humains aussi bien dans Orange SA que chez nos sous-traitants, sont des facteurs qui risquent de ralentir le déploiement de la Fibre sur le territoire, malgré la pression des collectivités locales qui sont en forte demande pour leurs administrés.

A ce jour, la Direction souhaite maintenir les effectifs au niveau actuel en se contentant de remplacer les départs.

La Direction a cependant conscience du risque stratégique de laisser des zones géographiques entièrement gérées par la sous-traitance. De ce fait, elle privilégie le dialogue avec les RH de proximité pour que les nouveaux recrutés aient un plan de carrière.

La filière métier CHAFF est mise en avant via les parcours Futur'o et journées découverte pour réaliser des opérations séduction.

*Le temps de formation des CHAFF étant très long, la CFE-CGC regrette que les départs ne soient pas mieux anticipés.*



## Conclusion

Le métier de CHAFF a été mis en premier à l'étude car c'est un métier d'avenir. L'accélération de la Fibre va mettre en avant de plus en plus les besoins de formation et d'expertise c'est pourquoi la direction a souhaité démarrer par les CHAFFs. Des actions de promotion sont déjà en cours, la Direction s'est donné comme objectif de finaliser ces actions d'ici Juin 2018.

Nous veillerons au respect de ce planning et n'hésitez pas à vous adresser à vos correspondants CFE-CGC.

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur [www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)

Version électronique avec liens actifs

[www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/](http://www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/)

Vous abonner gratuitement à nos publications

[bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)

Nous suivre

 [facebook.com/cfecgc.orange](https://facebook.com/cfecgc.orange)

 [twitter.com/CFECCOrange](https://twitter.com/CFECCOrange)



Vos correspondants CFE-CGC

Véronique Danneels – 06 72 77 91 28

Arnaud Dallery – 06 83 69 71 35

Ghislain Villet – 06 85 82 88 60

Frederic Bison – 06 86 55 45 74

Georges-Emmanuel Lloret – 06 84 97 01 61

Frédéric Baux – 06 31 29 22 33

Tous vos contacts CFE-CGC dans l'annuaire du syndicat

[bit.ly/annuaireCFECC](http://bit.ly/annuaireCFECC)